



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/26886
17 décembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 16 DECEMBRE 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE
GENERAL PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

Les membres du Conseil de sécurité ont pris note de votre rapport sur la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL), daté du 13 décembre 1993 (S/26868), sur la base duquel ils ont achevé l'examen prévu au paragraphe 2 de la résolution 866 (1993).

Les membres du Conseil de sécurité saisissent cette occasion pour vous faire savoir que, malgré les retards inévitables enregistrés jusqu'à maintenant, ils comptent, comme vous le faites vous-même, que le désarmement des combattants commencera sous peu, que le gouvernement de transition sera bientôt mis en place et que les élections au Libéria se tiendront dans le premier semestre de 1994. Ils attendent vos recommandations sur ces éléments du processus de paix, dans le rapport que le Conseil vous a demandé de présenter le 16 février 1994, ou plus tôt si vous considérez que la situation le justifie.

Les membres du Conseil réaffirment l'importance qu'ils attachent au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le Libéria. Ils se félicitent des contributions qui y ont été versées jusqu'à présent et invitent les Etats Membres à soutenir le processus de paix au Libéria en versant des contributions généreuses à ce fonds.

Le Président du Conseil de sécurité

(Signé) LI Zhaoxing
